

Webinaire FRELONS RÉGLEMENTÉS frelon asiatique à pattes jaunes & frelon oriental







LE RÉSEAU FREDON



Bien veiller sur le monde végétal pour notre santé et un environnement bien portant

- 1 er réseau d'experts au service de la santé du végétal, de l'environnement et des Hommes
- 89 ans d'expertise
- 1 fédération nationale
- 70 sites en France
- 400 collaborateurs



NOS MISSIONS

3 champs d'activités









Approche One Health

NOTRE PRÉSENCE EN RÉGION





SANTÉ & ENVIRONNEMENT (3)



Gestion durable des espaces verts

Espèces Exotiques Envahissantes

- Stands
- Conférences
- · Animations scolaires



Diagnostic et gestion du patrimoine arboré

- Réduction des produits phytosanitaires
- Plan de gestion écologique
- Assistance à maitrise d'ouvrage
- Gestion de la ressource en eau
- · Gestion des déchets verts

- Ambroisies
- Frelon à pattes jaunes
- Écureuil de Pallas
- · Fourmi électrique
- Lutte antivectorielle
- · Chenilles processionnaires

Animation, sensibilisation et évènements Adaptation au changement climatique

- Diagnostic phytosanitaire et mécanique
- Plan de gestion
- Cartographie
- Calcul de l'indice canopée & potentiel allergisant
- Score ICU: Analyse des
 Ilots de Chaleur Urbain









CHARTE +NATURE



Cadre général Les enjeux...



Problème sanitaire pour les apiculteurs



Protection de la biodiversité



Protection des populations

... vivre avec en limitant les conséquences



Vespa velutina: les impacts

SANITAIRE

• Risques de piqûres : de la simple réaction allergique de la peau à l'arrêt cardiorespiratoire...

... selon la sensibilité de la victime, l'emplacement et le nombre de ces piqûres !

ÉCOLOGIQUE

• ± 159 espèces de proies

• 1 colonie mange ± 97 000 insectes par an, soit + de 11 Kg d'insectes

dont 30% à 60% d'abeilles et d'insectes pollinisateurs!

ÉCONOMIQUE

• Des colonies entières d'abeilles domestiques décimées chaque année

• Les apiculteurs seuls face à ce nouveau fléau

• La chute des pollinisateurs impacte de + en + fortement la production agricole

Dégradations directes de la production fruitière



5 Frelons en Europe: 3 en PACA

(22 au monde)





Vespa bicolor

- 1804 Marseille
- 2013 Malaga





Vespa soror

2022 Asturies



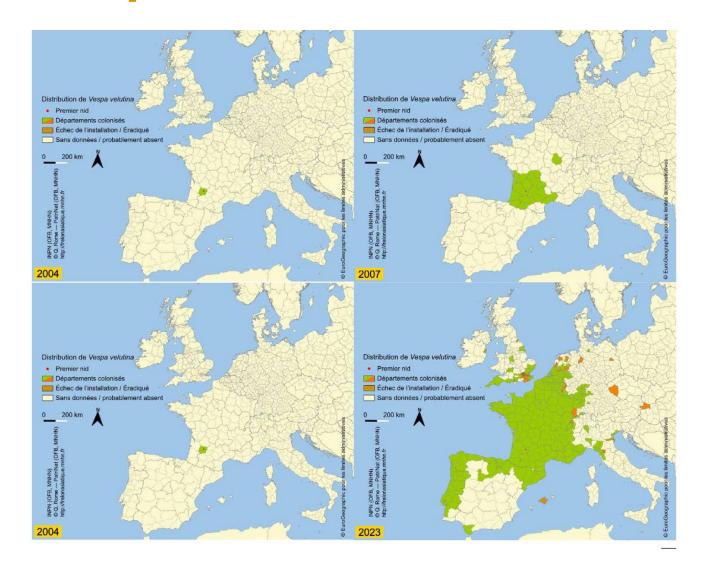


5 Frelons en Europe: 3 en PACA

VESPA VELUTINA EN EUROPE

Premier signalement en 2004

Expansion territoriale 2004-2023





Vespa velutina: 3 nids par an

EN 1 AN,

1 REINE POND

± 13 000 OUVRIÈRES

± 500 FUTURES REINES



• FÉVRIER - AVRIL

NID DE FONDATION

- Construit par la REINE toute seule
- de 30 km autour de sa cachette d'hiver
- ± 10 ouvrières en 1 à 1,5 mois



MAI – JUIN

NID PRIMAIRE

- Construit par les OUVRIÈRES
- ± 200 m autour du nid de fondation
- ± 500 ouvrières en 1 à 1,5 mois



JUILLET – OCTOBRE

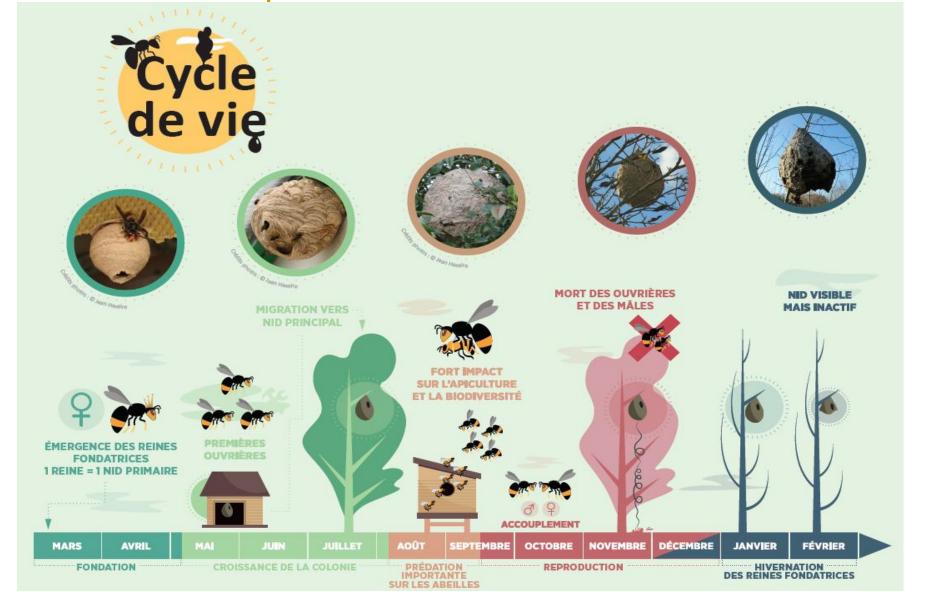
NID SECONDAIRE

- Construit par les OUVRIÈRES
- 2 à 3 km autour du nid primaire
- ± 3 000 ouvrières jusqu'en hiver

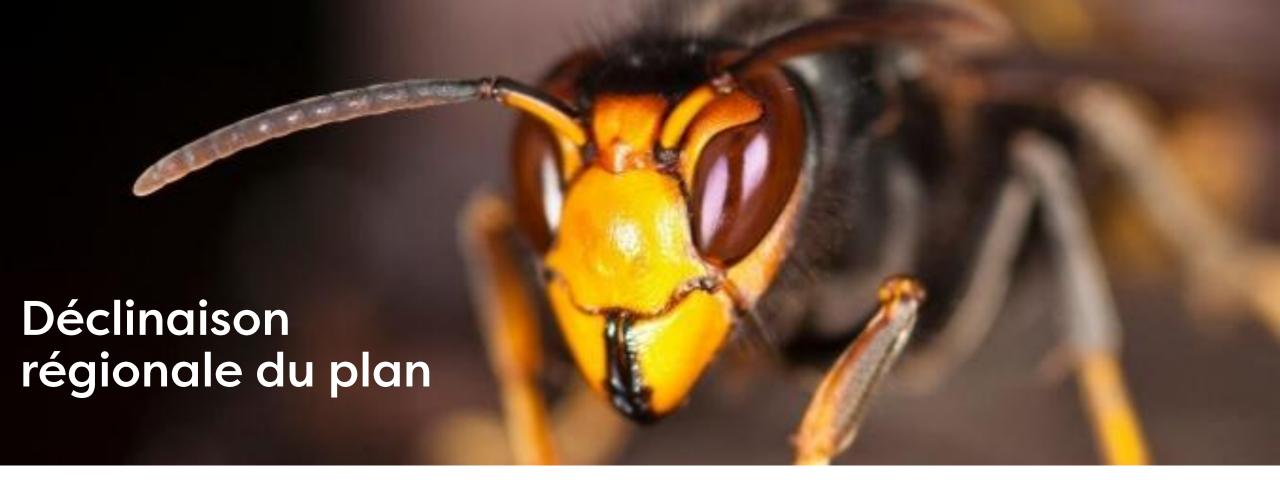
Cadre général

Etat et connaissance sur l'espèce

Cycle de frelon Vespa velutina

















Cadre général Rappel règlementaire



- Espèce figurant sur la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union Européenne (règlement d'exécution 2016/1141)
- Espèce inscrite dans l'arrêté du 14 février 2018 relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain.

LOI n° 2025-237 du 14 mars 2025

visant à endiguer la prolifération du frelon asiatique et à préserver la filière apicole (1)



Plan de lutte régional



Problème sanitaire pour les apiculteurs



Protection des populations



Protection de la biodiversité

Protection des ruchers

Piégeage de printemps

Outils de réduction du stress Surveillance

Cartographie des nids

Assistance téléphonique Communication

Informer sur les risques

- Santé humaine
- Biodiversité
- Apiculture

Formation

Collectivité

Désinsectiseurs 3D Destruction des nids

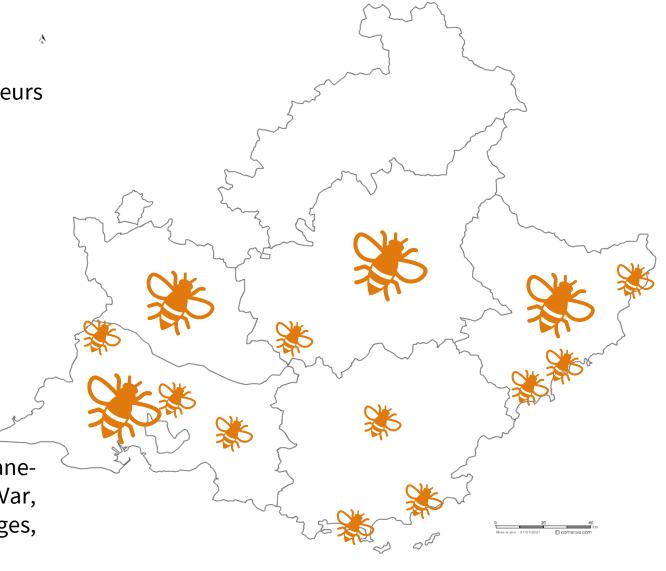
Charte de bonnes pratiques (Cahier des charges, protocole, choix des insecticides, Certibiocide, Audit terrain)



COPIL Régional

Un **COPIL régional** regroupant une 40aine d'acteurs

- Conseil Régional
- Conseils Départementaux
 - Des Alpes-Maritimes
 - Des Bouches-du-Rhône
 - Du Vaucluse
- L'ARBE
- MNHN
- La DDT04
- Des communautés de commune
 - Esterel Côte d'Azur Agglomération
 - Terre de Provence Agglomération
- Des collectivités (Lavandou, Simiane-Collongue, Volx, Alleins, St Laurent du Var, Beaulieu-sur-Mer, Six-Fours les Plages, Correns)

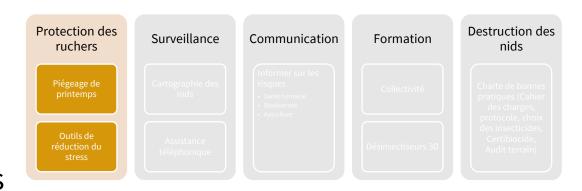




Plan de lutte Protection des ruchers

Uniformisation – Promotion des bonnes pratiques

Promotion de pièges, les plus sélectifs possibles



Il n'existe pas de pièges efficaces <u>et</u> parfaitement sélectifs contre les frelons asiatiques à pattes jaunes

→ Il convient de limiter l'impact du piégeage sur les espèces non-cibles en respectant les indications et précautions

· Critères de référencement

- Pièges à sélection physique
- Équipés de cônes d'entrée
- Séparation entre appât et partie de capture

- Piège japonais
- Piège coréen à ailes
- Piège nasse à grilles Néoppi jaunes

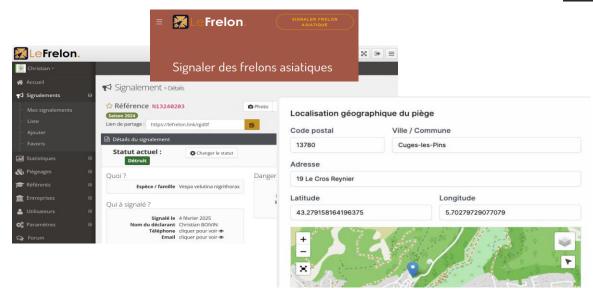


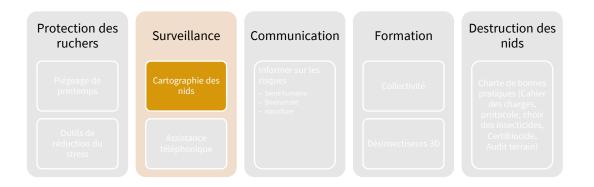


Plan de lutte Surveillance – Cartographie des nids

Uniformisation – Promotion des bonnes pratiques

Mise en place d'un outil commun Mise en place d'un réseau de référents





Plateforme LeFrelon.com

- Signalements
- Désignation d'un référent
- Suivi des pièges
- Destruction des nids



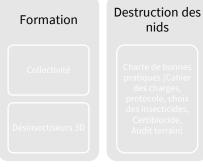
Plan de lutte Surveillance – Assistance téléphonique

• Hotline téléphonique









Objectif: Répondre aux riverains sur leurs interrogations













Plan de lutte

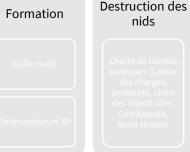
Communication

Uniformisation – Mise en commun

Protection des ruchers







Outil de communication et événements

















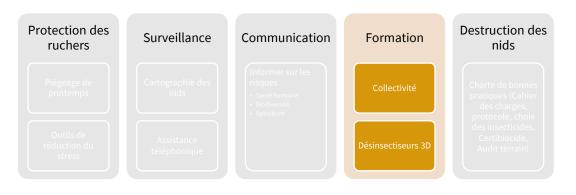






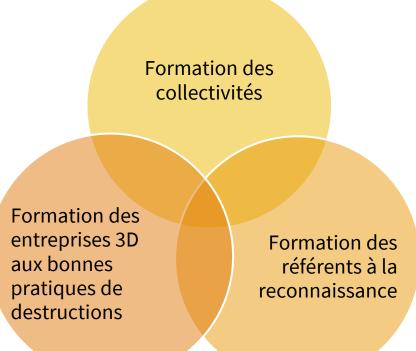
Plan de lutte Formation

Uniformisation – Promotion des bonnes pratiques



<u>Programme commun :</u> Biologie de l'insecte, rappel règlementaire, identification des bonnes pratiques, retours d'expérience, ...





- Présentation du Plan de Lutte
- Identification des frelons
- Piégeage
- Destruction des nids
- Rôle des Référents
- Fonctionnement de la plateforme









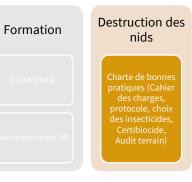


Plan de lutte Destruction des nids

Uniformisation – Promotion des bonnes pratiques







- Rédaction d'une charte de bonnes pratiques de destruction
 - insecticide PYRÈTHRE VÉGÉTAL uniquement (pyréthrines) (interdiction des pyréthrinoïdes & matière active minérale)
 - Nid traité laissé sur place (2 nuits minimum)
 - Utilisation du pistolet pilp seulement pour des questions de sécurité
 - Traçabilité avec www.lefrelon.com
- Sélection d'entreprises 3D
- Audit aléatoire des entreprises

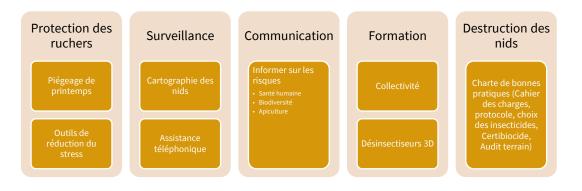








Plan de lutte Récapitulatif





- 1. Je vois un nid de Frelon
- 2. Je le déclare sur la plateforme (localisation, photo, ...)
- 3. Un référent de la commune est attribué à mon signalement
- Le référent valide ou non si le nid est un nid de Frelon à Pattes jaunes (sur photo ou après déplacement)
- 5. Si le nid est validé, une entreprise 3D chartée est mandatée
- 6. L'entreprise 3D est chargée de détruire de nid selon la charte de bonnes pratiques







